



Conseil Régional de l'Épargne Publique et
des Marchés Financiers

COMMUNIQUE

Dans le cadre de ses missions consistant à veiller à la protection de l'épargne investie en valeurs mobilières et à l'information des investisseurs et dans ce contexte particulier de pandémie à Coronavirus (COVID-19), le CREPMF rassure les populations de l'Union et les partenaires étrangers que la continuité des activités du marché financier régional de l'UMOA est assurée au niveau des Structures Centrales du marché (Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR), avec notamment le réaménagement des horaires de cotation à la BRVM et la mise en œuvre progressive de mesures internes au niveau des intermédiaires financiers agréés pour satisfaire leur clientèle.

Ces mesures sont complétées par les recommandations spécifiques ci-après.

Intermédiaires agréés du marché financier

Dans le cadre des dispositifs visant d'une part, à préserver la santé et à assurer la sécurité de leurs personnels et de leurs clients et d'autre part, la continuité du service, le Conseil Régional invite les intermédiaires agréés du marché financier à limiter temporairement la présence humaine sur le lieu de travail, sauf cas d'extrême nécessité, en privilégiant :

- **dans le cadre de la gestion de la relation-client** : les échanges téléphoniques, par télécopie et par courriers électroniques pour la transmission d'ordres de bourse, etc., l'utilisation des virements bancaires ou tout autre moyen de paiement électronique régulièrement accepté en lieu et place des dépôts et retraits physiques d'espèces ;
- **dans le cadre des activités sur les sites** : le télétravail ou à défaut le recours au personnel essentiel tout en adoptant les mesures d'hygiène, de sécurité et de prévention des conflits d'intérêts et en assurant la communication requise en direction de la clientèle ;
- **dans le cadre des échanges avec le CREPMF** : la soumission d'informations et de documents liés aux demandes d'agrément, d'approbation ou de visa d'opérations financières et de plaintes par courriers électroniques à l'adresse sg@crepmf.org. Au regard de l'importance des reportings d'informations périodiques et occasionnelles adressés au régulateur, particulièrement pour la surveillance du marché et des acteurs en temps de crise, les Intermédiaires agréés veillent à ce que leur transmission reste régulière et de qualité, conformément aux délais réglementaires. Les difficultés éventuelles doivent être communiquées au plus vite au Secrétariat Général du Conseil Régional.

Emetteurs de titres cotés

L'Autorité de régulation invite les sociétés cotées à la BRVM et autres émetteurs du Marché Financier Régional de l'UMOA à communiquer via les canaux habituels de communication financière sur l'impact de la situation de pandémie de Coronavirus sur leurs activités respectives.

Par ailleurs, avec l'approche des dates de tenues des Assemblées Générales et autres réunions de Conseil d'Administration, le CREPMF exhorte les émetteurs de titres cotés à la BRVM à privilégier les réunions par visioconférence et la publication au BOC de la BRVM des formulaires de vote sur les projets de résolutions de ces réunions, conformément aux dispositions légales et si leurs statuts le permet. Les émetteurs pourraient se rapprocher des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) pour tout conseil utile visant à explorer les possibilités offertes par le cadre légal et réglementaire.

Investisseurs

Le Conseil Régional attire l'attention des investisseurs du Marché Financier Régional sur le fait que la pandémie du Coronavirus, tout comme plusieurs autres facteurs, pourrait impacter les cours des titres et par conséquent le rendement des placements. Il est difficile d'évaluer à ce stade l'ampleur des impacts sur les émetteurs de titres cotés. Dans ce contexte, le CREPMF recommande aux investisseurs de garder leur sérénité dans leurs décisions et stratégies d'investissement et de privilégier les échanges sur l'évolution de la situation avec les intermédiaires agréés du marché. **Il les rassure que toutes les activités du Marché financier régional de l'UMOA se poursuivent jusqu'à nouvel ordre et que les Structures Centrales et les intermédiaires agréés dudit marché sont engagés à leur offrir des prestations de qualité.**

Au total, le CREPMF exhorte tous les acteurs à prendre les dispositions pour la continuité des activités de marché. À cet effet, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, à l'instar du télétravail, permet d'atteindre cet objectif tout en préservant la santé et la sécurité de tous. Dans ce contexte, nos horaires de travail sont réaménagés et font l'objet d'actualisation régulière sur le site internet de l'Organe.

Le Conseil Régional réaffirme sa détermination à prendre toutes autres mesures qui s'avèreraient nécessaires, dans le cadre de ses missions, pour faire face aux effets néfastes de la pandémie du COVID-19 sur les activités du marché financier de l'Union.

A toutes fins utiles, le CREPMF reste joignable à l'adresse électronique ci-après : sg@crepmf.org.

Ripert BOSSOUKPE
Secrétaire Général

RS